



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi onze du mois d'Avril à dix-huit heures et quarante minutes les membres du conseil municipal, dûment convoqués le mardi 04 Avril 2023 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Marie-Michelle HILDEBERT, Marcelin CHINGAN, Michel SURET, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Elsa SUARES, Thierry FULBERT, Patrick PELAGE, Joseph HILL, Grégory MANICOM, Marie-Alice RUSCADE, Rosette GRADEL, José OUANA, Sandra SERMANSON, Seetha DOULAYRAM, Justine BENIN, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Yvane RHINAN, Hermann SAINT-JULIEN

Etaient représentés : MM. Betty ARMOUGOM (Jean ANZALA), Sylvia SERMANSON (Marcelin CHINGAN), Eveline CLOTILDE (Rose-Marie LOQUES), Nadia OUJAGIR (Sandra SERMANSON), Alina GORDON (Marie-Michelle HILDEBERT), Jacques RAMAYE (Michel SURET), Jérôme CHOUNI (Gabrielle LOUIS-CARABIN),

Etait absent : M. Marie-Joël TAVARS

Etaient absents excusés : MM Pierre PORLON, Gina THOMAR, Daniel DULAC, Annick CARMONT, Bernard RAYAPIN

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absent :
35	22	07	05	01

Le quorum étant atteint, vingt-deux (22) Conseillers étant présents, sept (07) représentés, cinq (05) absents excusés et un (01) absent, le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Patrick PELAGE est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Programmation 2023 du Contrat de ville

27/DCM2023/48

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale

Considérant que le Contrat de Ville impacte la vie sociétale de la commune du Moule, tant par sa programmation que celle des associations.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230411-27DCM202348-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Notifiée et publiée le 17/04/2023

Considérant que ce dispositif anime les quartiers prioritaires et modifie la vie de leurs habitants.

Considérant que depuis 2016, chacune des actions de la programmation intervient à son niveau sur un des 3 piliers du Contrat de Ville, « Cohésion Sociale », « Développement économique et emploi », « Renouvellement urbain et cadre de vie ».

Considérant que les actions contribuent à lutter contre les discriminations, renforcent l'égalité des chances et prennent en compte, les familles, les jeunes et les seniors des quartiers prioritaires.

Considérant que le Contrat de Ville permet d'exprimer les besoins des quartiers, de soutenir les projets, de porter collectivement des améliorations, profitant à l'ensemble de la population (les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes âgées, les couples, les personnes seules, etc...).

Considérant que les associations contribuent, au même titre que la ville, à la bonne articulation de ce projet. Que par leurs ressources, elles répondent aux problématiques de la précarité et constituent un espace d'initiatives et d'échanges, à partir des besoins des habitants.

Considérant que depuis 2016, celles-ci se mobilisent et proposent des actions favorables à la mixité sociale et au bon fonctionnement territorial.

Considérant que les orientations de l'appel à projets 2023 s'organisent autour des piliers suivants :

Cohésion sociale

Actions en direction des personnes isolées, âgées, en situation de handicap :

- Actions de prévention de la santé (information, sensibilisation, dépistage) ;
- Participation des personnes aux activités de leur quartier.

Proposer des actions en direction de la jeunesse des quartiers prioritaires :

- Prise en charge des jeunes en échec scolaire ;
- Actions de prévention des conduites délictueuses ou addictives.

Proposer des actions autour de la parentalité

- Accompagner et soutenir les parents isolés dans leur rôle ;
- Accompagner les familles sur le numérique.

Cadre de vie et renouvellement urbain

- Favoriser la mise en œuvre de projets permettant l'amélioration du cadre de vie ;

- Permettre aux habitants de s'appropriier les espaces publics.

Développement économique et emploi

- Projets favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire.

Suite à l'appel à projet lancé le 09 décembre 2022 et au Comité de pilotage (COPIL) du 14 mars 2023, les actions retenues sont déclinées dans le tableau figurant dans le support joint à la présente notice.

Considérant que la commission Contrat de Ville a émis un avis favorable sur la programmation du contrat de ville suite à l'appel à projet 2023, et sur les demandes de financement au titre de la part communale.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
DÉCIDE A L'UNANIMITÉ
Vote à scrutin public*

Article 1^{er} : De valider l'appel à projet devant être lancé au titre de l'année 2023 ;

Article 2 : De valider le montant des subventions sollicitées par les différents porteurs de projets, évalué à 68004 € ;

Article 3 : De permettre au Maire de signer les conventions et documents relatifs à la programmation 2023 ;

Article 4 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont responsables, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Telerecours citoyen » (www.telerecours.fr)

Fait à Le Moule, le 11 Avril 2023

Pour extrait conforme
Le Maire,



Gabrielle LOUIS - CARABIN

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230411-27DCM202348-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Notifiée et publiée le 17/04/2023

27

Nombre	Tiers	Action	Nom référent	Fréquence	Observations	Décisions	Cotech du 02/03/2023	Montant de action	Subventions souhaitées	ANCT Demande	ANCT Accord	Ville Demande	Ville Accord	CANGT Demande	CANGT Accord	CAF Demande	CAF Accord	DAC Demande	DAC Accord	Département Demande	Département Accord	Région Demande	Sensamar Accord	EFF Demande	EFF Accord	ARS Demande	ARS Accord	CGSS Demande	CGSS Accord	Autres Demande	Autres Accord		
FILIERE COHESION SOCIALE																																	
CULTURE																																	
1	AVAN-VAN	LES GENERATIONS DANSENT	Christian MALEAMA	PD	Activité intergénérationnelle (gwoka), apprendre les motricités des diverses danses. Bénéficiaires : mixte de 6 à 65 ans et plus (80 personnes).	La DAC, le Conseil départemental et la ville du Moule sont favorables à condition que les intervenants soient certifiés.	Avis favorable mais Attente retour DAC vu le montant du projet	26 490,00 €	#REF!	8 000,00 €		4 000,00 €		8 000,00 €							5 000,00 €										1 490,00 €		
2	AVAN-VAN	QUARTIER EN CADENCE	Christian MALEAMA	PD	Découverte d'instruments et apprentissage des bases du solfège. Bénéficiaires : mixte de 16 à 64 ans 38 personnes).	Avis réservé pour la DAC qui souhaitent savoir qui sont les prestataires intermédiaires de peur de financer la même action deux fois.	Attente retour DAC	17 930,00 €	#REF!	5 000,00 €		3 000,00 €		5 000,00 €				4 000,00 €													930,00 €		
3	ECLATS DE QUARTIERS	PATRIMOINE OPERA	Rosette THETIS	RN	Mettre en place au Moule la seconde édition de l'événement « OPERA ET PATRIMOINE ». Mettre en avant la musique lyrique et valoriser le patrimoine local. Bénéficiaires : mixte de tout âge (250 personnes).	Voir avec l'association afin que ce soit bien un programme et non un événement ponctuel. AVIS Réservé de l'ensemble des partenaires.	Avis réservé: Attente retour DAC sur le planning et les intervenants doit mobiliser le fond d'aide aux déplacements culturels	22 900,00 €	#REF!	8 000,00 €		2 000,00 €						7 450,00 €			3 000,00 €												
4	ÉPICES	VAINCRE L ILLETRISME	Tony COCO-VILOIN	PD	Production de 10 scripts commercialisables. Bénéficiaires : mixte de 18 à 65 ans et plus (12 personnes)	Avis Réservé de l'ensemble des partenaires, c'est un projet qui se fera dans plusieurs communes, la DAC demandera à l'association le projet global de l'action.	Avis réservé: attente retour DAC	41 700,00 €	18 900,00 €	8 200,00 €		3 000,00 €									4 000,00 €										20 000,00 €		
5	Mairie du Moule	ATELIER AUDIO VISUEL INTERGENERATIONNEL	Marius DIELNA	PD	Proposer des ateliers d'expression artistique, lutter contre la marginalisation de certains publics, accompagner des adolescents et adultes à la réalisation de petits films documentaires	Il serait souhaitable qu'ils s'associent avec l'association EPICES "40 scénarii pour vaincre l'illettrisme" qui serait porteuse.	Attente retour DAC	17 700,00 €	#REF!	7 000,00 €				5 700,00 €																	0,00 €		
SPORT																																	
6	ASSOCIATION SPORTIVE DE GUENETTE	TI FWETA	Philippe MARTIN	PD	Faire découvrir l'activité Golf à des publics qui n'y ont pas accès. Bénéficiaires : mixte de 6 à 15 ans (50 personnes).	Avis Favorable pour l'ANCT (3000 euros) le Conseil Dept à condition qu'ils s'adressent aux familles bénéficiaires du RSA attestation CAF à l'appui. La DRAJES est favorable, ville aussi uniquement pour les déplacements.	Avis favorable Projet à orienté sur la Cité éducative	15 500,00 €	15 500,00 €	7 000,00 €		2 000,00 €						5 000,00 €			25 000,00 €											1 300,00 €	
7	MOLEM GLISS	ACTIVITE PADDLE KAYAK	Gwenael L'HELGOUAL'CH	RN	Permettre l'accès aux sports de pagaie au plus grand nombre et aux personnes à mobilité réduite. Bénéficiaires : mixte de 6 à 65 ans et plus (250 personnes).	Avis Favorable pour le Conseil Départemental à condition d'avoir des bénéficiaires du RSA avec attestations, la ville est favorable, l'ANCT souhaite que la distinction entre la période scolaire et des vacances soit faite afin de varier les sources de financement. La DRAJES est favorable l'encadrement est qualifié et à jour. Ils pourront solliciter la DRAJES pour du	Avis favorable Conseil Départemental: au prorata du nombre de bénéficiaires de RSA Le porteur devra redimensionner si pas de financement de la Région et de la CANGT	44 354,00 €	#REF!	3 000,00 €		5 000,00 €		3 000,00 €							3 000,00 €												
8	UFOLEP	JAIME BOUGER AU MOULE	Devrick FAHRASMANE	PD	Promouvoir la santé des plus petits. Motricité, parentalité, outdoor et santé de tous petits. Bénéficiaires : 40 personnes.	Budget à revoir, l'ensemble des partenaires sont d'accord pour attendre la fin de l'action en cours.	Avis favorable: action 2022 à finaliser A proratiser pour la politique de la ville pour la finalisation de l'action de juin 2023 à décembre 2023	27 385,00 €	#REF!	10 000,00 €		1 000,00 €									1 500,00 €												
SENIORS																																	
9	AVAN-VAN	NOS AÎNES SUR LES PLANCHES	Alex LOQUES	PD	Animation théâtrale pour les aînés du quartier. Bénéficiaires : mixte de 26 à 65 ans et plus (20 personnes).	Il a été préconisé de vérifier la qualification de l'intervenante Mme Myriam ALIDOR, avis favorables pour le Conseil Départemental (pas de montant annoncé), favorable pour l'ANCT et la ville. Montants à déterminer.	Avis favorable pour la Ville, le Département et ANCT Attente retour DAC	16 350,00 €	#REF!	4 000,00 €		2 000,00 €									6 000,00 €											350,00 €	
10	FLEUR DE VIE SERVICES	SENS A KAZ	Ezenar CHARIN	PD	Promouvoir l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap; des personnes âgées au domicile. -Favoriser le bien-être -Maintenir le lien social -Préserver le maintien au domicile	La mise en œuvre de l'action est à clarifier, avis favorable pour le Conseil Départemental à condition que les intervenants soient qualifiés et agréés et que le périmètre soit précis, la CGSS pourrait être sollicitée. Les besoins en logistiques et les modalités d'interventions sont à clarifier. La ville est favorable si c'est clarifié.	Avis réservé: En attente du retour de la CGSS, et du Département En attente du retour de l'opérateur	34 750,00 €	#REF!			2 000,00 €		1 000,00 €							4 000,00 €												
11	Mairie du Moule	ESPACE SENIORS	CABARRUS ANNICETTE	PD	Créer un espace de parole -favoriser le bien-être et le bien-vieillir - proposer des moments de détente et de convivialité L'espace seniors s'articule en trois sous actions: 1/ Groupe de parole; 2/ Favorisation du bien-être et au bien vieillir par des activités de détente et qui créent également du lien social; 3/ Atelier de réflexion (reconstruction).	Avis favorables à condition que les bilans des années précédentes soient remis.	Avis favorable en attente des bilans à fournir	4 900,00 €	#REF!			1 000,00 €																				1 000,00 €	
PARENTALITE																																	
12	CCAS DU MOULE	PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE	Nadia SHITALOU	RN	Bénéficiaires : 200 personnes.	Reorientation en réussite éducative. Revoir le budget au niveau des rémunérations. Elargissement des publics.	Avis favorable, CCRE à fixer	178 318,00 €	#REF!	120 000,00 €		43 318,00 €						5 000,00 €			10 000,00 €												
13	FANMI DOUBOUT	Parents au quotidien : soutien et accompagnement	Cindy FULBERT	PD	Aider les familles à sortir de leur isolement et à tisser des liens avec leur environnement Soutenir et accompagner les familles dans l'accomplissement de leur rôle éducatif Diversifier les modalités d'intervention pour favoriser les relations parents / enfants	Avis Favorable du Conseil Départemental, de l'ANCT et de la Ville à condition que ce ne soit pas toujours les mêmes publics.	Avis favorable	17 710,00 €	#REF!			3 000,00 €																					
VIE DE QUARTIER																																	

Accusé de réception en préfecture
 971-219711173-20230411-27DCM202348-DE
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

Notifiée et publiée le 17/04/2023

Mmes BARROS RAGHOUBER SAUSSEUREAU	Lycée Louis Delgres Ecole Amédée Adélaïde Collège CGDG	La mer et Nous : Ecologie Bleue	Acquérir des connaissances et des comportements sur le milieu maritime.	Le projet est inter-degré (Ecole Primaire Amédée Adélaïde - CLC Général de Gaulle et Lycée Louis Delgrès) au sein de la Cité éducative du Moul. Il inclut en majorité les élèves QPV, en difficultés financières et méritants. L'objectif est de créer un lien entre les classes de CM2 du Moul, et celles des collèges De Gaulle et enfin celles du Lycée Louis Delgrès. <i>Marquies, les élèves des</i>	24 élèves 7 adultes	31 élèves	Mars 2023 à Juin 2023	74 108,33 €	25 000 €	4 000 €	22 000 €	23 108,33 €						8 100 €	L'ADOM + Conseil Départemental et Conseil Régional pour les billets d'avion.
Patricia MARQUET	École maternelle Marie Eva DUPUITS École maternelle Laure Laurent SOLIVEAU	Les Ateliers Acromaths	Les élèves révèlent des difficultés à la structuration de l'espace ainsi qu'à la résolution de problèmes. Cette difficulté tend à persister à travers les degrés. Les ateliers Acromaths prennent appui sur l'univers du cirque, attractif pour les plus jeunes. De manière ludique les élèves travaillent un large éventail de compétences transversales.	Résolution des problèmes de représentation spatiale (alignement, empilements, algorithmes, repérage sur un quadrillage, de codage, d'organisation logique et de transformation	0-6 ans	320 Bénéficiaires	Avril 2023 à Décembre 2023	1 504 €		1 000 €	504 €								

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230411-27DCM202348-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Notifiée et publiée le 17/04/2023